



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° : 2017-CC-07-088

Compte-rendu de la
délégation d'attribution

L'an deux mille dix-sept, le lundi vingt-cinq septembre, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle des fêtes à Villers Saint Frambourg, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du Conseil Municipal des communes de cette catégorie.

Séageaient à l'assemblée,

SEANCE
DU 25 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 48

présents : 42

votants : 48

DATE DE CONVOCATION

14 SEPTEMBRE 2017

Secrétaire de séance :
Patrice CORNU

- * Monsieur BASCHER Jérôme, (Président de la séance)
- * Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- * Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- * Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- * Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- * Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- * Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- * Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- * Monsieur CURTIL BENOIT (Senlis)
- * Monsieur de la BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- * Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- * Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis)
- * Monsieur DUBREUCQ PERRUS Bertrand (Senlis)
- * Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- * Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- * Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
- * Madame GAUVILLE HERBET Cécile (Fleurines)
- * Madame GORSE CAILLOU Isabelle (Senlis)
- * Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- * Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)
- * Madame JAUNET Christel (Aumont)
- * Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- * Monsieur LESAGE William (Chamant)
- * Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)
- * Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- * Madame LOZANO Michelle (Mont l'Evêque)
- * Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- * Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
- * Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- * Madame MIFSUD Florence (Senlis)
- * Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)
- * Madame PALIN SAINTE AGATTHE Martine (Senlis)
- * Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaalis)
- * Monsieur PESSE Luc (Senlis)
- * Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- * Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
- * Madame PRUVOST BITAR Véronique (Senlis)
- * Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- * Madame ROBERT Marie Christine (Senlis)
- * Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
- * Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)
- * Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

Pouvoirs :

- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse) à Laurent NOCTON (Villiers Saint-Frambourg)
- * Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis) à Pascale LOISELIER (Senlis)
- * Madame LEBAS Nathalie (Senlis) à Maurice CLERCOT (Senlis)
- * Monsieur LEVEBVRE Sylvain (Senlis) à Véronique LUDMANN (Senlis)
- * Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines) à Jacky MELIQUE (Fleurines)
- * Monsieur MENEZ Yves (Ognon) à Marie-Paule EECKHOUT (Borest)

Ne siègeai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(vent) :

- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- * Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
- * Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- * Monsieur LEVEBVRE Sylvain (Senlis)
- * Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)
- * Monsieur MENEZ Yves (Ognon)

Ne siègeai(en)t pas à l'assemblée mais étai(en)t représenté(s) par le suppléant :

Néant

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président vérifie les conditions de quorum : 42 présents, 6 absents et 6 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

Le Président fait un compte-rendu des décisions du Président ou des délibérations du Bureau Communautaire prises en application de la délibération n°2017-CC-02-012 relative à la délégation d'attributions au Président et Bureau.

A) Décisions du Président :

- Décision 2017-032 Signature avec la SARL EGEE Développement pour une étude de pertinence hydrogéologique concernant le projet de construction d'une piscine communautaire, soit 6 600,00 euros TTC,
- Décision 2017-033 Signature avec la SARL Dupré pour les travaux de rénovation du rez-de-chaussée de la CCSSO, soit 19 800,00 euros TTC
- Décision 2017-034 Signature avec la société D2X pour une étude de deux scénarii complémentaires pour la reconstruction d'une piscine, soit 3 240,00 TTC
- Décision 2017-035 Signature avec la société Plastic Omnium pour la fourniture de composteurs, soit 1858,28 TTC,
- Décision 2017-036 Signature avec la SARL 49 DEGRES NORD pour une réalisation d'un levé topographique sur le bâtiment n°1 du quartier Ordener, soit 2 988,00 TTC,
- Décision 2017-037 Demande de dérogation auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour l'obtention d'une subvention, au regard du démarrage anticipé de l'étude de faisabilité de la construction d'une piscine communautaire,

B) Délibérations du Bureau Communautaire :

- Délibération 2017-BC-03-013 : Désignation du secrétaire de séance,
- Délibération 2017-BC-03-014 : Adoption du procès-verbal de la séance du 16 mai 2017,
- Délibération 2017-BC-03-015 : Demande de subvention au titre de la PRADET pour le centre aquatique,

- Délibération 2017-BC-03-016 : Demande de subvention au titre de la reconversion du bâtiment 1 – quartier Ordener – en bio-business center,
- Délibération 2017-BC-03-017 : Demande de subvention au titre de la PRADET pour la création de la voie douce Senlis-Chamant,
- Délibération 2017-BC-03-018 : Demande de subvention au titre de la DETR pour la création de PAV à Senlis,

Après avoir entendu l'exposé du Président de séance, par un vote au scrutin ordinaire, par 48 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION » les membres du Conseil Communautaire prennent acte de cet exposé.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-préfecture,
le: - 7 NOV. 2017
et de l'affichage le : - 8 NOV. 2017

Le Président,

Jérôme BASCHER.



Pour extrait certifié conforme,
Fait à Senlis,
Le 10 OCT. 2017

Le Président,

Jérôme BASCHER